

Greffé  
du Tribunal de Commerce de  
Saint-Quentin  
Palais de Justice  
02100 SAINT-QUENTIN  
Téléphone : 03.23.62.34.10.  
Télécopie : 03.23.64.26.47.

**CERTIFICAT  
DE DEPOT D'ACTES DE SOCIETE**

Concernant :

Sté ATP  
11 rue de la Gare  
Route d'Urcel  
02000 ROYAUCOURT ET CHAILVET

Dépôt effectué par :

CCPE AVOCATS  
65 rue d'Amsterdam  
75008 PARIS

Numéro RCS : Saint-Quentin B 340 420 223

<25969/1987B70015>

|                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| Pièces déposées le 13/01/2011                                                                                                                                                                                                                                                              | Numéro : 33313 |
| Extrait du procès-verbal du 30/06/2010 <ul style="list-style-type: none"> <li>- Changement de forme juridique</li> <li>- Démission d'Administrateur</li> <li>- Démission de Commissaire aux comptes</li> <li>- Nomination de Président</li> <li>- Modification(s) statutaire(s)</li> </ul> |                |
| Rapport du commissaire aux comptes à la transformation sté du 15/06/2010                                                                                                                                                                                                                   |                |
| Statuts mis à jour du 30/06/2010                                                                                                                                                                                                                                                           |                |
| Extrait du procès-verbal du 16/07/2010 <ul style="list-style-type: none"> <li>- Modification de l'objet social</li> <li>- Augmentation de capital</li> <li>- Transfert du siège social</li> <li>- Modification(s) statutaire(s)</li> </ul>                                                 |                |
| Statuts mis à jour du 16/07/2010                                                                                                                                                                                                                                                           |                |

Tarif fixé par décret 2007-812 du 10.5.2007 - 8 Taux de base- Détail sur note de frais et honoraires annexée.

Le Greffier du Tribunal,

**ATP**  
**Société Anonyme au capital de 152.449 €**  
**Siège Social : la Garenne**  
**Royaucourt Chailvet**  
**02000 LAON**  
**RCS SAINT QUENTIN 340.420.223**

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE**  
**GENERALE MIXTE DU 30 JUIN 2010**

**A titre Extraordinaire**

**SIXIEME RESOLUTION**

Après avoir entendu le rapport de gestion du Président du Conseil d'administration et le rapport de la société FITECO, commissaire à la transformation, sur la situation de la société, l'assemblée, constatant que les conditions légales de validité de sa décision sont réunies, décide de la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter de ce jour.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

**SEPTIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale, en conséquence de la décision qu'elle vient de prendre de transformer la société en société par actions simplifiée, et après avoir pris connaissance des statuts de la société sous sa nouvelle forme qui lui sont proposés, décide d'adopter ces nouveaux statuts dont le texte demeurera annexé au présent procès-verbal.

Cette transformation met fin aux mandats d'administrateurs de Monsieur Jean-Daniel HOURCADE, Mademoiselle Carole JOMOTTE et Madame Aline HOURCADE.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

**HUITIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale, en conséquence de la décision qu'elle vient de prendre de transformer la société en société par actions simplifiée, et se situant au dessous des seuils requis, décide de mettre fin aux mandats des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*



### **NEUVIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale nomme en qualité de premier Président de la SAS Monsieur Jean Daniel HOURCADE, né le 20 avril 1957 à LAON (02), demeurant Maison Felot à CHAVIGNON (02000).

Il est nommé pour une durée de six ans à compter de ce jour venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2015.

Monsieur Jean Daniel HOURCADE accepte les fonctions pour lesquelles il a été désigné.

Il déclare qu'aucune interdiction, incompatibilité ou disposition quelconque n'est susceptible de l'empêcher d'exercer les fonctions auxquelles il vient d'être nommé.

La rémunération de Monsieur Jean Daniel HOURCADE pour ses fonctions de Président sera fixée par une décision ultérieure. Toutefois, il bénéficiera d'ores et déjà du remboursement des frais engagés pour le compte de la société sur présentation des justificatifs.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.*

### **DIXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.*

Certifié Conforme à l'original  
Le Président

*Certifié conforme*

Enregistrement : SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES DE  
LAON

Le 20/07/2010 B4 Bureau 4201001 121 Case n°16

Enregistrement : 125 € Dénat: 100

Taxe d'abonnement : cent vingt cinq euros

Montant payé : cent vingt cinq euros

11/08/2010

FRANCK  
AGENCE